

Compte rendu des focus-groupe dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Brome-Missisquoi : pour une agriculture verte et en santé !

Une initiative de la MRC Brome-Missisquoi réalisée en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 

Personnels de la MRC présents

- Francis Dorion, Directeur du service de la gestion du territoire MRC Brome-Missisquoi
- Nelly Santarossa, Aménagiste MRC Brome-Missisquoi

La tenue des focus-groupe s'est échelonnée de juin à septembre 2009

Voici les six groupes rencontrés :

- **Fédération et syndicats de base de l'UPA (29 juin)**
- **Environnement (7 juillet)**
- **Les élus municipaux (8 juillet)**
- **Citoyens (19 août)**
- **Gens d'affaires/agrotourisme (1^{er} septembre)**
- **Foresterie (3 septembre)**

Type de focus-groupe	Éléments soulevés
<p>Fédération et syndicats de base</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il faudrait séparer les terres agricoles des terres vendues pour la spéculation. ▪ La MRC et les municipalités ne voient pas l'agriculture comme une activité porteuse de développement. Il faudrait une organisation neutre. ▪ Le rôle du CCA devrait être décisionnel et non pas juste consultatif. ▪ Il faut retrouver un équilibre. Les agriculteurs ont un contrat social et il faut prioriser la complémentarité. ▪ Il faut occuper le territoire et se diriger vers des productions agricoles plus payantes. ▪ Une campagne publicitaire et informative sur le monde agricole est nécessaire. ▪ Les producteurs doivent rester unis et il faut promouvoir les produits locaux. ▪ Établir une règle de bon voisinage est nécessaire mais pas au détriment de l'agriculture de masse. ▪ Il faut mieux harmoniser les usages. ▪ Les modes de taxation doivent être revus (ex : si un acheteur n'entretient pas une terre agricole il devrait être surtaxé car il rend un bien improductif).

Type de focus-groupe	Éléments soulevés
<p>Élus municipaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il faut moduler davantage la législation et les règlements aux réalités de la région, tenir compte des réalités physiographiques limitatives mais également des nouvelles réalités de développement. Revoir le zonage agricole. ▪ La transformation de produits à valeur ajoutée n'est pas assez développée. Il faut ouvrir davantage nos horizons. Nous devons nous orienter vers les possibilités et régionaliser les produits de transformation. Il est important d'établir des seuils de type de transformation. ▪ Il est possible de redynamiser la zone agricole avec autre chose, tel que les chevaux, et sans pour autant densifier. ▪ Il y a plusieurs limites géographiques à l'agriculture dans l'est du territoire. Il faut changer le zonage pour permettre davantage. ▪ Il y a un manque de programmes et de subventions pour soutenir les jeunes de la relève. Avoir des fonds d'investissement régionaux serait intéressant. ▪ La réglementation devrait faciliter le morcellement. Ce pouvoir devrait être donné aux municipalités. ▪ Le monde agricole a une vision trop arrêtée de l'agriculture. Il faut changer la notion de viabilité et être plus flexible pour pouvoir réagir au développement dans le milieu. ▪ La gestion du territoire devrait être donnée aux municipalités avec divers outils, tel qu'un plan de développement durable. Une grande importance devrait être donnée aux balises cependant. ▪ Il faut accorder plus d'importance à la traçabilité d'origine. ▪ Il faut donner de la place à l'agriculture pratiquée à temps partiel et aux idées novatrices.

Type de focus-groupe	Éléments soulevés
<p>Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il ne faut pas appliquer une seule et même règle pour toute la MRC au niveau de la planification territoriale. ▪ Il est important de mieux redéfinir le zonage, en tenant compte de la santé humaine. ▪ Voir le modèle Français : habiter et travailler, 2 endroits différents. ▪ Il serait intéressant que la région soit reconnue comme étant une MRC qui protège les milieux et qui possède une agriculture à dimension humaine. ▪ Favoriser l'achat local (guide d'achat local) et centraliser les services. ▪ Faire valoir l'importance des bandes riveraines et leurs impacts sur la qualité de nos cours d'eaux. ▪ Monter des projets pour briser l'isolement des agriculteurs, développer des réseaux... ▪ Donner une meilleure visibilité aux bons coups effectués par les agriculteurs. ▪ Un seul interlocuteur est préférable pour que la communication, l'éducation et les connaissances environnementales soient transmis aux agriculteurs. Le club-agro serait le meilleur interlocuteur. ▪ Il faut permettre et soutenir plus de transformation locale. ▪ Il faut étudier les notions de forêt habitée et le modèle de fiducie agricole tel que discuté présentement au États-Unis. ▪ Il faut intégrer davantage les notions de paysages dans les différents plans d'aménagement et de planification régionales. Les notions de milieu de vie et de qualité de vie doivent aussi en faire partie. ▪ Une certification ou une étiquette régionale serait un atout.

Type de focus-groupe	Éléments soulevés
<p>Citoyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il devrait y avoir une obligation d'exploiter la terre pour ceux qui achète une ferme ou une terre agricole. Il y a beaucoup de gentlemen's farmer surtout dans l'Est et il faut contrer le phénomène de perte agricole. ▪ Rendre plus accessible le morcellement des terres tout en conservant le caractère agricole. Mettre en place des mesures d'aide pour que les terres agricoles restent agricoles (financement, subvention...) ▪ Diminuer la superficie minimum des lots dans la réglementation. ▪ Offrir plus de services et d'infrastructures pour soutenir l'agrotourisme. ▪ Travailler pour qu'une meilleure cohabitation soit possible entre activités agricoles et autres usages. Favoriser les ententes de cohabitation (entre agriculteurs et agrotourisme), informer davantage les néo-ruraux et les nouveaux arrivants pour qu'il est ai une meilleure compréhension et moins de plaintes et de frustration. ▪ Valoriser la profession d'agriculteur en informant davantage la population. Faire reconnaître les divers rôles de l'agriculteur pour la région et le développement économique, l'environnement, les paysages... ▪ Mettre en place une coopérative de mise en marché des produits régionaux. ▪ Élaborer une étiquette et une politique de produits locaux afin d'avoir une reconnaissance de la qualité des produits de la région. Permettrait par le fait même une meilleure visibilité et la traçabilité des produits.

Type de focus-groupe	Éléments soulevés
<p>Citoyens (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Miser sur la transformation et la plus value des produits transformés. Travailler davantage dans ce sens. ▪ Créer des subventions au démarrage d'entreprise agroalimentaire et agrotouristique pour augmenter le potentiel dans la région. ▪ Changer les normes environnementales du marché des produits alimentaires et sensibiliser la population aux produits plus écologiques, ayant moins de pesticides et ce même si les produits sont imparfaits. Imposition d'une taxe environnementale sur les produits importés. ▪ Mettre en place un encadrement pour le paysage (PIIA entre autre) parce que les paysages sont une richesse inestimable pour la région. ▪ Créer une banque des terres non cultivés dans la MRC. Cette banque devrait être mise à l'abri de la spéculation et être transféré en priorité à la relève agricole. ▪ Nous citoyens sommes des moteurs de changement. Il nous incombe de sensibiliser et d'informer les autres.

Type de focus-groupe	Éléments soulevés
<p>Gens d'affaires/agrotourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un bureau à Montréal pour organiser des tournées de la région. Il y a là un important bassin de population à rejoindre. ▪ Constat : il n'y a aucun agriculteur membre des chambres de commerces de la MRC. Il faut travailler ce point. ▪ Il serait important de valoriser davantage la transformation des produits agricoles, tous les secteurs secondaires et les produits à valeurs ajoutées. ▪ Développer de meilleurs outils promotionnels présentant tous les produits de la région. Ces outils sont une vitrine importante lors de dégustations faites à l'échelle de la province notamment. ▪ Il faudrait avoir une enveloppe locale pour financer des projets locaux. À cette échelle, nous sommes plus en mesure de jauger l'apport de certains projets pour la région. ▪ Il serait important de se doter d'un plus grand nombre de panneaux et d'une meilleure signalisation et pour les producteurs de la région. ▪ Il serait intéressant de créer un circuit agroalimentaire, au même titre que ce qui a été fait pour La Route des vins. ▪ Nous pourrions nous doter d'un catalogue d'idées agroalimentaires, identifiant les secteurs de croissance, les nouvelles idées, ce qui se fait ailleurs, en Europe... ▪ Il est important de modifier la loi de la Régie des alcools du Québec et la CPTAQ. Elles sont toutes deux trop contraignantes pour le développement de nouveaux projets. ▪ Il serait intéressant de joindre le réseau de la SÉPAQ et de créer un parc provincial dans la MRC.

Type de focus-groupe	Éléments soulevés
<p>Gens d'affaires/agrotourisme (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se tourner davantage vers les marchés de proximité que sont Montréal et les États-Unis. ▪ Essayer d'effacer la barrière physique que représente l'autoroute 10 car Granby est également un bassin important de consommateurs pour la région. ▪ Implanter des bureaux d'information touristique aux entrées principales de la MRC pour augmenter la visibilité de l'agrotourisme autre que le vin. ▪ Développer un centre agroalimentaire. ▪ Créer une délégation représentant la MRC qui irait publiciser la région à travers le Québec et le monde. ▪ Se jumeler avec un État ou une ville américaine. Knowlton a faite cette démarche et est jumelé avec St-Alban. Cela crée une vitrine importante et des échanges. ▪ La transformation de produits à valeur ajoutée n'est pas assez développée. Orienter davantage les projets futurs vers ces possibilités ▪ Ne pas créer une étiquette régionale... car si un secteur va mal ou est en crise cela peut affecter tout les autres produits. ▪ Il faut faire attention aux marchés publics. Il y en a plusieurs sur le territoire de la MRC et cela divise les producteurs. Attention au seuil, il n'en faut pas trop pour que tous puisse survivre et offrir un certains choix de produits.

Type de focus-groupe	Éléments soulevés
<p>Foresterie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il n'y a pas suffisamment de place faite à la sylviculture dans la MRC. Il y a pourtant un potentiel important dans le secteur Est à développer puisque celui-ci est comporte plusieurs terres en friches. Il y a cependant plusieurs tension dans ce secteur du à la villégiature. ▪ Il faudrait revoir la taxation des terres des producteurs forestiers. ▪ Il serait important de faire reconnaître les producteurs forestiers comme des agriculteurs. ▪ Valoriser la profession en informant davantage la population et en créant une campagne de recrutement pour attirer les jeunes et la relève en aménagement forestier. ▪ Faire reconnaître les divers rôles de la forêt pour la région et les multiples fonctions et produits qu'elle procure, ginseng, champignons, ail des bois... ▪ Monter une campagne publicitaire pour changer les mauvaises perceptions qu'ont la population et les décideurs. Visiter les écoles vertes « Brundtland ». ▪ Organiser des visites de forêts aménagées, des portes ouvertes, privilégier des projets tels « arbre en arbre » pour expliquer les divers rôles que joue la forêt et son importance pour la qualité de l'eau notamment. ▪ Revoir les affectations du territoire pour laisser une place à la forêt. Les limites devraient être plus fines et tenir compte davantage des réalités physiographiques. ▪ Changer le zonage et les lois. Revoir les règlements en place dans les municipalités qui empêchent de façon déguisé la sylviculture.

Type de focus-groupe	Éléments soulevés
<p>Foresterie (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des incitatifs pour que les forêts soient aménagées sur le territoire de la MRC. ▪ Donner plus de subventions aux producteurs qui se tournent vers des produits à valeurs ajoutées (Recherche & développement, ex :Forintec, avenir dans l'industrie de la 2^e et 3^e transformation). ▪ Miser sur la certification et sur les impacts de la forêt sur les changements climatiques. ▪ Organiser des compétitions d'aménagement forestier. ▪ Organiser des visites explicatives et démonstratives de l'importance des forêts aménagées (démontrer les bienfaits et la beauté...) Faire concorder le tout avec le moi de MAI, mois de l'arbre. ▪ Améliorer les communications dans le milieu, créer un réseau d'échange et de ressources. ▪ La gestion et la planification de la forêt doit se faire à l'échelle régionale. La MRC est la mieux placée pour effectuer cette planification car les municipalités exercent trop de pression par leurs réglementations et empêchent souvent les activités sylvicoles sur leur territoire. Une importante pression résulte de la villégiature et des néo ruraux. ▪ Créer un fond vert pour la MRC.